



DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

**SYNDICAT MIXTE POUR LE TRI, LE RECYCLAGE ET L'ELIMINATION DES DECHETS
- SMITRED OUEST D'ARMOR -**

Les membres du Bureau Permanent du SMITRED Ouest d'Armor dûment convoqués le 1^{er} Juillet 2021 se sont réunis sur le site du Quelven à PLUZUNET le 07 Juillet 2021 à 11 heures 15 sous la Présidence de Monsieur Éric ROBERT, Président.

Nombre de membres titulaires en exercice : 21

Nombre de membres présents : 13

Pas de procuration.

Procuration de Mme Cécile BOETÉ, Vice-Présidente du SMITRED Ouest d'Armor, Déléguée titulaire de Guingamp-Paimpol Agglomération à M. Éric ROBERT, Président du SMITRED Ouest d'Armor.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M.M. Éric ROBERT, Président – Yvon LE BIANIC, Vice-Président SMITRED, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Pierre SALLIOU, Vice-Président SMITRED, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération – Serge HENRY, Délégué titulaire, LANNION TREGOR Communauté – Pierre TERRIEN, Délégué titulaire, LANNION-TREGOR Communauté – Yannick TERRIEN, Délégué titulaire, LANNION TREGOR Communauté - Jacques ROBIN, Délégué titulaire, LANNION-TREGOR Communauté – Gérard QUILIN, Délégué titulaire, LANNION TREGOR Communauté - Mme Marie-Thérèse SCOLAN, Déléguée titulaire, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Gildas NICOLAS, Délégué suppléant, LANNION-TREGOR Communauté - Claude LE GUYADER, Délégué suppléant, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Sylvain GIRONDEAU, Délégué suppléant, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Bertrand HUONNIC, Délégué suppléant, LANNION-TREGOR Communauté.

ASSISTAIENT :

M.M. Dominique BARDINI, SMITRED Ouest d'Armor - Yann LACHIVER, SMITRED Ouest d'Armor - Mme Valérie TROADEC, SMITRED Ouest d'Armor - Franck LE NORMAND, SMITRED Ouest d'Armor – Rémi HENRIONNET, SMITRED Ouest d'Armor – David TERMET, SMITRED Ouest d'Armor.

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme le Trésorier Principal de LANNION.

M.M. Vincent LE MEAUX, Président de Guingamp Paimpol Agglomération – Joël LE JEUNE, Président de Lannion-Trégor Communauté – François PRIGENT, Vice-Président

SMITRED, LANNION-TREGOR Communauté - Mme Cécile BOETÉ, Vice-Présidente SMITRED, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Hervé DELISLE, Vice-Président, SMITRED, LANNION TREGOR Communauté - Mme Cécile AURIAC, Déléguée titulaire, LANNION TREGOR Communauté - Romuald COCADIN, Délégué titulaire, LANNION TREGOR Communauté - Jacques MAINAGE, Délégué titulaire, LANNION TREGOR Communauté - François BOURIOT, Délégué titulaire, LANNION TREGOR Communauté - Mme Peggy CORBEL, Déléguée titulaire, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Franc TANGUY, Délégué titulaire, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Michel LE CALVEZ, Délégué titulaire, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - François LE MARREC, Délégué titulaire, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Claude LOZAC'H, Délégué titulaire, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Pierre HUONNIC, Délégué suppléant, LANNION-TREGOR Communauté - Yann KERGOAT, Délégué suppléant, LANNION-TREGOR Communauté - Renaud MERLE, Délégué suppléant, LANNION-TREGOR Communauté - Yannick DUBOURG, Délégué suppléant, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Mme Inès GONSE, Déléguée suppléante, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Patrick MORCET, Délégué suppléant, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Mickaël THOMAS, LANNION-TREGOR Communauté - Jérôme MASSÉ, GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION - Mme Julie LE BIZEC, GUINGAMP PAIMPOL Agglomération - Thomas MICHEL, LANNION-TREGOR Communauté.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Pierre SALLIOU.

Le Président remercie l'ensemble des membres présents et excuse les membres absents.

I - ACQUISITION ET INSTALLATION D'UNE PRESSE A BALLE NEUVE OU RECONDITIONNEE POUR LA MISE EN BALLE DU CARTON DE DECHETERIE : RESILIATION DU MARCHÉ

Le Président rappelle que par délibération du 11 mars 2020, le Bureau Permanent, suite à l'avis émis par la commission d'appel d'offres, a attribué le marché relatif à l'acquisition et l'installation d'une presse à balles neuve ou reconditionnée pour la mise en balle du carton de déchèterie à la Société KADANT PAAL SAS pour un montant total de 201 886 € HT.

Le Président précise que ce marché a été notifié au titulaire le 12 juin 2020 et qu'aucun ordre de service de démarrage des prestations n'a été transmis à ce jour.

Le Président indique que dans le cadre de cette opération il était également prévu l'extension du bâtiment permettant l'installation de cette presse. Cependant le marché relatif à l'extension du bâtiment a été déclaré sans suite pour motif d'intérêt général en raison de la forte augmentation du montant prévisionnel pour son attribution.

Le Président propose d'abandonner ce projet pour motif d'intérêt général, une solution alternative et moins onéreuse étant à l'étude.

En conséquence, le Président propose de résilier le marché relatif à l'acquisition de la presse à balles avec la Société KADANT PAAL SAS pour motif d'intérêt général.

Cet exposé entendu,
Le Bureau Permanent,
Après en avoir DELIBERE,
DECIDE, à l'unanimité,

- **D'APPROUVER** la proposition qui lui est faite.
- **DE RESILIER** le marché relatif à l'acquisition et l'installation d'une presse à balles neuve ou reconditionnée pour la mise en balle du carton de déchèterie attribué à la Société KADANT PAAL SAS.
- **D'AUTORISER** le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette résiliation.

II - EXTENSION DE RESEAU DE CHALEUR - ATTRIBUTION

Le Président précise que par délibération du 02 Juin 2021, il a été approuvé le lancement d'une consultation concernant le lot n°1 « aménagements de réseau » de l'opération d'extension du réseau de chaleur par appel d'offres ouvert.

Le Président rappelle que par délibération du 30 Juin 2021, il a été décidé le passage en procédure négociée avec le candidat ayant remis une offre. Dans le cadre de la procédure négociée, une demande a été transmise à l'entreprise candidate.

Au vu de l'analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres réunie ce jour à retenu l'offre de la **société DEP SERVICE** pour un montant de **97 152.00 € HT** concernant le lot n°1 « aménagements de réseau ».

Cet exposé entendu,
Vu l'avis favorable émis par la Commission d'Appel d'Offres de ce jour,
Le Bureau Permanent,
Après en avoir DELIBERE,
DECIDE, à l'unanimité,

- **DE RETENIR** pour le lot n°1 « aménagements de réseau », l'offre de la **société DEP SERVICE** pour un montant de **97 152.00 € HT**.
- **D'AUTORISER** le Président à signer ce marché, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant et à procéder aux règlements correspondants.

III - QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 30.

Le Président
Éric ROBERT